

**Procès-verbal de la réunion du CRT, secteur des adultes
tenue au Centre de services de Saint-Félicien
le 16 octobre 2019 à 10 h 05
sous la présidence de Nadia Tremblay**

1. MOT DE BIENVENUE

Nadia Tremblay souhaite la bienvenue à tous.

2. PRÉSENCES

Audrey Piquette, Nadia Tremblay, Sébastien Gaudreault, Nick St-Pierre, Jean-Nicolas Bernier, Stéphane Bouchard, France Lapierre et Mario Simard.

3. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Stéphane Bouchard propose l'acceptation de l'ordre du jour.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 MAI 2019

Nick St-Pierre propose l'acceptation du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2019.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2018

Au point 12.1 Ajustement de contrat et date de début de contrat, Un comité s'est réuni en juin dernier afin d'analyser la situation concernant l'ajustement de contrat en cours d'année. Dorénavant, il y aura un ajustement de contrat 2 à 3 fois par année scolaire pour les enseignants concernés par cette problématique.

6. DÉPÔT HEURES TRAVAILLÉES 2018-2019

Audrey Piquette dépose la liste des heures travaillées pour l'année scolaire 2018-2019 (jointe au présent procès-verbal). Après analyse du document, la partie syndicale communiquera avec la partie patronale si cela est nécessaire.

7. DÉPÔT DES TÂCHES ET HORAIRES 2019-2020

Audrey Piquette dépose les tâches et horaires 2019-2020 (joints au présent procès-verbal).

8. HEURES CLE ET DÉTENTION 2019

Audrey Piquette dépose les heures CLE et détention 2019 (jointes au présent procès-verbal).

9. LISTE DES CHEFS DE GROUPE 2019-2020

Audrey Piquette dépose la liste des chefs de groupe 2019-2020 (jointe au présent procès-verbal).

10. DÉPÔT DE LA LISTE D'ANCIENNETÉ

Audrey Piquette dépose la liste d'ancienneté au 30 juin 2019 et précise que le calcul des trois nouveaux postes réguliers à temps plein sera fait dans les prochains jours (jointe au présent procès-verbal). Une fois le calcul terminé, une nouvelle liste sera acheminée au syndicat.

11. DÉPÔT DE LA LISTE DE RAPPEL

Audrey Piquette dépose la liste de rappel au 30 juin 2019 (jointe au présent procès-verbal).

12. DÉPÔT DE LA LISTE DE SUPPLÉANCE

Audrey Piquette dépose la liste de suppléance (jointe au présent procès-verbal).

13. RETOUR SUR L'OCTROI DES HEURES DU 18 SEPTEMBRE 2019

L'octroi des heures a eu lieu le 18 septembre dernier et s'est bien déroulé dans l'ensemble. L'information donnée concernant le cumul des heures pendant la période estivale facilite la démarche. Après discussion, les deux parties conviennent de tenir cette rencontre au même moment l'an prochain.

14. PERFECTIONNEMENT CONVENTIONNÉ 2018-2019

Audrey Piquette dépose un tableau concernant le perfectionnement conventionné pour l'année scolaire 2018-2019 (joint au présent procès-verbal).

15. PERFECTIONNEMENT CONVENTIONNÉ 2019-2020

Audrey Piquette dépose un tableau concernant le perfectionnement conventionné pour l'année scolaire 2019-2020 (joint au présent procès-verbal).

16. DÉCLENCHEMENT DE CONTRAT EN DÉBUT D'ANNÉE

La partie patronale et syndicale discutent de la possibilité de débiter certains contrats plus tôt entre autres pour les deux premières personnes sur la liste de rappel dans chacune des spécialités. Les parties patronale et syndicale discuteront de nouveau de cette situation.

17. VARIA

Aucun point n'est traité en varia.

18. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Les prochaines rencontres auront lieu :

- Le 5 février 2020 à 10 h 30 au Centre de services de Saint-Félicien;
- Le 13 mai 2020 à 10 h 30 au Centre de services de Saint-Félicien.

19. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 50.